## ZEPHIRIN BENOIT.

M. ZEPHIRIN BENOIT, chef de brigade du feu de Montréal, est né à Saint-Jean-Chrysostôme, province de Québec, le 5 mars 1850. Pendant plusieurs années il suivit l'école paroissiale de Saint-Remi, comté de Napierville, et à quatorze ans il passa aux Etats-Unis, où il recut une bonne éducation anglaise. Au bout de quatre ans il revint au pays natal et trouva de l'emploi à Montréal comme commis, dans une épicerie. Mais le commerce n'avait pas d'attrait pour M. Benoit, et il s'engagea à vingt ans dans le corps de police de Montréal. Il donna bientôt sa démission toutefois pour prendre une position plus avantageuse dans la brigade du feu, le 5 mai 1871. Dans cette position il ne tarda pas de se gagner la confiance de ses supérieurs par ses aptitudes et sa bravoure en face du devoir. Aussi lorsqu'en 1875 la municipalité de Saint-Henri s'adressa au chef Bertram de Montréal pour avoir un homme compétent et parlant les deux langues pour organiser son département du feu, M. Benoit lui fut désigné comme l'homme qu'il fallait pour cette position de confiance. M. Benoit fut en effet choisi par la municipalité de Saint-Henri, et afin de l'engager à accepter, ses supérieurs de Montréal lui promirent de lui redonner son an-

cienne place quand il lui plaition était-bien inutile, car il tête des départements du feu et durant tout ce temps, japrouvée contre lui. Les comune telle confiance dans l'effiorganisée que les taux d'aspour cent, taux alors applisa direction de la police elle Henri est reconnue aujourcipalités les plus morales de Benoit donnait satisfaction position de chef de la brigade vacante. Il crut devoir faire et bien qu'il eut à lutter conlifiés, il tut nommé par le cette date, les nombreuses



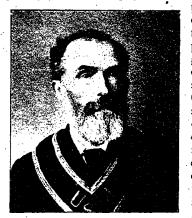
rait de revenir. Cette précauresta pendant treize ans à la et de police de Saint-Henri; mais la moindre plainte ne fut pagnies d'assurance avaient cacité de la brigade qu'il avait surances furent réduits à 21/2 qué à Montréal. Tant qu'à fut si énergique, que Saintd'hui comme l'une des munitout le pays. Enfin, M. générale, quand, en 1888, la du feu de Montréal devint sa demande pour cette place, tre des adversaires bien qua-Conseil de ville. Depuis améliorations faites dans le

département du feu sont le plus éloquent éloge que l'on puisse faire de M. Benoit. D'accord avec le président du comité du feu, le Colonel A. A. Stevenson, il a obtenu du conseil de nouveaux engins, de nouvelles échelles et toutes les dernières inventions pour protéger la propriété contre le feu. C'est lui qui a organisé la patrouille de nuit, qui a déjà prévenu bien des incendies désastreux; et il est l'inventeur d'un dévidoir à deux sections d'une très grande utilité et qu'aucune autre brigade ne possède. Naturellement, dans une position de si haute importance, où on a tant de gens à servir et tant d'hommes à diriger, on ne saurait échapper à la critique, ni éviter de blesser certains intérêts. La presse toujours avide de sensation s'est plu quelques fois à exagérer des incidents de peu d'importance ou à dénaturer les faits les plus simples, mais les hommes sérieux, qui portent la responsabilité de la direction des affaires civiques, et la masse du public ne se sont jamais laissés émouvoir par cette critique plus ou moins sincère. M. Benoit fait partie de la C.M.B.A., de la A.O.U.W., des Forestiers indépendants, et de l'Association de Bienfaisance des Pompiers. Il est partout justement populaire par son affabilité, ses manières franches et son bon cœur. La preuve palpable des services que M. Benoit a rendu à la ville de Montréal en augmentant l'efficacité du département du feu se trouve dans les rapports officiels des incendies. Lorsque M. Benoît fut nommé en 1888, le nombre annuel des incendies était de trois cent quarante; en 1893, par suite de l'agrandissement de la ville, sept cent vingt alarmes ont été sonnées, ou plus du double de 1888. Cependant, grâce à l'organisation faite par le nouveau chef tous ces incendies ont pu être maîtrisés des le début; et le nombre des grandes conflagrations n'a presque pas augmenté. Ainsi en 1888, il y eut cent dix feux qui durèrent de dix minutes à une heure, et en 1893, il y en eut cent trente-huit ; en 1888, il v eut trente-trois feux qui durerent plus d'une heure et en 1893, il v en eut trente

## GEORGES RENEAULT.

M. Georges Reneault, échevin de la cité de Montréal, et manufacturier de chaussures, est né dans la paroisse de Lavaltrie, comté de Berthier, province de Québec, le 4 février 1833. Après avoir reçu une bonne éducation élémentaire à l'école modèle de sa paroisse natale, M. Reneault s'en vint à Montréal et embrassa le métier de cordonnier. Les premières années de sa carrière ici ne furent pas mouvementées. M. Reneault, était un travailleur qui se reposait exclusivement sur sa persévérance et sur son application à l'ouvrage pour arriver, comptant sun son intégrité pour conquérir l'estime de ses concitoyens. Ce sont toujours là, après tout, les plus sûrs moyens, et la carrière de M. Reneault en fournit une nouvelle preuve. En 1868, il se trouvait en possession d'un capital suffisant pour commencer à manufacturer les chaussures en gros, et la réputation qu'il avait su se faire parmi les hommes d'affaires assura son succès. Depuis vingt-cinq ans qu'il exploite ce genre d'industrie, M. Reneault a passé à travers plusieurs crises, il a eu à soutenir une concurrence qui grandissait chaque année; mais grâce aux procédés honorables dont il a toujours usé envers le commerce, et grâce aussi à la prévoyance et à l'esprit d'ordre avec lesquels il a toujours ad-

ministré ses affaires, la prosété ébranlée; et elle est enqui inspirent le plus de conme temps qu'il se faisait une l'industrie, M. Reneault se dans la faveur de ses'voisins son esprit charitable et par de charité et d'intérêt public. par le fait qu'il a été succesnateur, trésorier, vice-prési-Saint-Joseph, ainsi que présil'Union Saint-Pierre, trésoprésident pendant cinq ans, dant plusieurs années. Ilsistant-trésorier de cette derl'Assurance Mutuelle de printemps de 1892, que M.



périté de sa maison n'a jamais core aujourd'hui une de celles fiance dans le pays. En mêposition si honorable dans gagnait aussi une large place et de ses compatriotes par son dévouement aux œuvres On en jugera suffisamment sivement commissaire-ordondent et président de l'Union dent à deux reprises de rier pendant deux ans, vicecommissaire ordonnateur penest encore, actuellement asnière société et directeur de Montréal. Mais c'est au Reneault a eu la preuve la

plus indisputable de la confiance qu'il inspire à ses concitovens. Il a été alors élu pour représenter le quartier Saint-Louis du conseil de ville par une majorité de deux cent quatrevingt-cirq voix, contre un homme qui sortait de charge et qui avait fait une lutte très active. Ce verdict flatteur a été renouvelé avec plus d'éclat encore par les électeurs le printemps dernier, à l'occasion du renouvellement complet du conseil. À cette occasion, M. Reneault eut à combattre un adversaire éminemment respectable, qui était entré dans la lutte avec l'intention bien arrêtée de remporter la victoire, et qui n'épargna aucune démarche pour atteindre ce but. M. Reneault au contraire se contenta de déclarer qu'il n'avait fait aucun argent durant son passage au conseil de ville, qu'il avait toujours servi le public avec désintéressement et qu'il laissait aux électeurs indépendants le soin de décider si ils désiraient encore ses services. Il ne fit aucun frais d'organisation, et se contenta d'une seule assemblée pour rendre compte de sa conduite. Ceux qui se flattaient de savoir comment les élections se conduisent, n'hésitaient pas a prédire que l'élection de M. Renéault était impossible sous les circonstances. Cependant, le soir de la votation, c'était bien M. Reneault qui était l'élu du quartier Saint-Louis. M. Reneault, depuis son entrée au conseil a constamment travaillé à se rendre digne de la confiance que l'on a reposée en lui, en suivant jour par jour les affaires municipales et en s'élevant constamment et sans crainte contre les entreprises extravagantes et les affaires louches. Sa parfaite intégrité et son indépendance sont reconnues même par ceux qui le combattent; et ce sont certainement là deux qualités que l'on doit désirer avant toutes autres dans l'administration des affaires municipales. M. Reneault a du reste, voyagé dans les principales villes des Etats-Unis, de l'Angleterre, de la France et de l'Italie, et il a puisé dans ces voyages des connaissances très utiles dans la direction des affaires municipales. M. Reneault, fait partie de la Chambre de Commerce depuis trois ans. En politique il supporte le parti libéral.